

Province de Québec
Municipalité de Saint-Noël
6 Avril 2020

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 6 Avril 2020, à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Daniel Carrier et les conseillères et conseillers suivants :

MME Mélissa Gagnon
Johanne Gagné
Marie-Pier Leblanc

MM. Gilbert Marquis
Guy Gendron
Gaétan Landry

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et secrétaire trésorière.

ORDRE DU JOUR

036-2020

Il est proposé Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

PROCÈS-VERBAL

037-2020

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'adopter le procès-verbal du 2 mars 2020.

LES COMPTES À PAYER

038-2020

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer pour un montant de quarante-deux-milles-soixante-quatorze et soixante-deux (42 074.62 \$). La liste des comptes non-inclus dans le tableau pour un montant de cinq-cent-quarante-neuf et cinquante-neuf (549.59 \$) La liste des comptes payés d'avance au montant vingt-deux-milles-huit-cent-trente et un et deux (22 831.02 \$) incluant un montant de trois-milles-neuf-cent-cinquante-deux et soixante-six (3 952.66 \$) de salaire brut en administration.

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

BIBLIO-REPRÉSENTANT MUNICIPAL ET RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

039-2020

Il est proposé par Mme Marie-Pier Leblanc, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De reconduire le mandat de Mme Johanne Gagné comme représentante municipale et Mme Jennifer Bérubé comme responsable de la bibliothèque et ce, auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Bas St-Laurent.

CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ACHAT D'UN CANON PROJECTEUR

040-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

Que la municipalité accepte de contribuer financièrement pour l'achat d'un canon projecteur qui serait utilisé par tous les organismes de notre municipalité et ce, pour un montant de 400.00 \$. Le coût total est de 900.00 \$ taxes incluses, la Corporation de développement de St-Noël a déjà budgété un montant de 500.00 \$ pour cet achat.

APPUI – MRC DE LA MATAPÉDIA

041-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'appuyer la MRC de la Matapédia dans sa démarche auprès du ministère du transport du Québec pour que le traitement des demandes de changements de limites de vitesse pour les routes sous sa responsabilité sur le territoire de la MRC.

MODIFICATION BUREAU MUNICIPAL

042-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

D'autoriser les travaux de modification du bureau municipal, soit l'ajout d'un guichet pour accueillir les usagers et ainsi bloquer l'accès au bureau et ce, pour assurer la sécurité des employés.

ALLÈGEMENT DE L'INTÉRÊT SUR LES TAXES DÛES JUSQU'AU 1^{ER} AOÛT 2020

043-2020

Il est proposé par Mme Mélissa Gagnon, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

Que l'intérêt au taux de 12% annuellement chargé sur les taxes municipales dû soit suspendu jusqu'au 1^{er} août 2020, pour alléger la charge financière des contribuables.

ACHAT D'UNE CHAISE DE BUREAU

044-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice générale, Manon Caron à procéder à l'achat d'une chaise adéquate pour le bureau municipal.

COMPENSATION ÉLECTRICITÉ-LOYER DU 61 DE L'ÉGLISE

045-2020

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

De réduire le prochain loyer de Mme Line Bradley d'un montant de 150 \$, en compensation de l'augmentation de sa facture d'électricité dû aux travaux réalisés au bâtiment sis au 51 de l'Église appartenant à la municipalité.

SYSTÈME DE SURVEILLANCE PAR CAMÉRA

046-2020

Il est résolu unanimement ;

D'autoriser le maire, M. Daniel Carrier à demander des soumissions pour la fourniture et l'installation d'un système de surveillance par caméra, considérant les actes de vandalisme effectués au bâtiment municipal (51 de l'Église).

PANNEAU POUR 180 CLÉS

047-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gilbert Marquis et résolu unanimement :

D'autoriser l'achat d'une boîte de rangement pour 180 clés au coût approximatif de 112.00 \$ plus taxes et frais applicables.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

048-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 20 h 50.

Daniel Carrier
Maire

Manon Caron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

M. Daniel Carrier, maire